



Fiche terminologique n°50

TERME ÉTUDIÉ : **job observation**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire : administration et financement de l'éducation; orientation professionnelle

DÉFINITION : "An experiential learning opportunity provided to students who do not have the skills required for a hands-on cooperative education experience..."

CONTEXTE :

TERME ÉTUDIÉ : **observation en milieu de travail**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **observation sur le tas**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **observation au poste d'emploi; observation au(x) poste(s) de travail; observation de poste; observation des activités d'emploi; observation sur place**

DÉFINITION : Technique d'apprentissage par l'expérience destinée aux élèves qui ne possèdent pas les compétences requises pour occuper un poste de travail dans le cadre de l'éducation coopérative; ils n'effectuent aucune tâche et ne font qu'observer les personnes qui travaillent dans un milieu donné, pendant une certaine période.

CONTEXTE : «L'éducation coopérative ne constitue qu'une forme de l'apprentissage par l'expérience et son rôle doit être défini par rapport aux autres formes d'apprentissage par l'expérience comme l'observation au poste de travail, l'expérience de travail, l'observation en milieu de travail, le jumelage et le mentorat.»

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «observation de poste» qui est erroné sur le plan logique, puisqu'on observe les activités propres à un poste et non le poste lui-même. Il écarte le terme «observation sur place», trop général, qui peut s'appliquer à n'importe quelle situation, sans rapport avec l'emploi. Quant au terme «observation des activités d'emploi», le syntagme «activités d'emploi n'est pas attesté». Le Réseau écarte le terme «observation au poste d'emploi» car l'expression «poste d'emploi» est un pléonasme, ainsi que le terme «observation au(x) poste(s) de travail» qui désigne l'observation d'une seule personne dans l'exercice de ses fonctions et correspond plutôt au terme «job shadowing».

Le Réseau retient le terme «observation sur le tas», modelé sur l'expression «formation sur le tas», et le terme «observation en milieu de travail» qui désignent l'observation de plusieurs personnes dans l'exercice de leurs fonctions. Par conséquent, le Réseau recommande le terme «observation en milieu de travail» et le synonyme, «observation sur le tas».

DATE DE RÉDACTION : avril 1988